

COMMUNE DE PALISEUL

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convier à la séance du Conseil communal qui aura lieu **le mercredi 13 juillet 2022 à 19h30, à la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville (Grand-Place, 1 à Paliseul).**

Première convocation

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-dessous :

Ordre du jour

Séance publique

1. Informations - Communications
2. Approbation du PV de la séance précédente - partie publique
3. Décision de l'Autorité de tutelle (art. 4 du RGCC et art. L3122-1 à 6 du CDLD)
4. Cession du bâtiment de l'ancienne école de Paliseul-Gare et des terrains y attenants : décision de principe
5. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal : modifications
6. Dossier 1295 « Fourniture et installation d'un système de vidéoconférence, d'enregistrement et de diffusion du Conseil communal » : approbation des conditions et choix du mode de passation
7. Dossier 1290 « Réfections toitures : Crèche & Salle des jeunes à Offagne et Eglise de Nollevaux » : approbation des conditions du marché et choix du mode de passation
8. Dossier 1284 « Entretien de voirie extraordinaire en 2022 » : approbation des conditions et choix du mode de passation
9. Motion relative aux impacts financiers dus à la gestion, à la traçabilité et à l'assainissement des terres
10. Règlement relatif à la mise à disposition de gobelets réutilisables : approbation
11. Règlement sur l'interdiction de l'utilisation du plastique à usage unique lors des évènements
12. Règlement de redevance relative à la mise à disposition de gobelets réutilisables
13. Modifications budgétaires n° 1 - CPAS
14. PCDR - Demande d'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre de la mise en œuvre du PCDR

Huis-clos

15. Approbation du PV de la séance précédente - huis clos
16. Remboursement plaines d'été
17. Enseignement : désignations - ratifications
18. Démission : enseignement